

de 93 ans ; il avait cédé sa Bibliothèque à la Ville, à la charge de 2,000 livres de rente viagère, et, après lui, 4,500 livres au sieur Chol, son neveu, car il n'avait pas eu d'enfants. Brossette mourut le 17 mai 1743. M. Perrichon, prévôt des marchands, avait fait nommer en survivance, pour la charge de bibliothécaire, l'avocat Deschamps, dont j'ai déjà parlé aussi plus haut ; mais M. de Fleurieu le remplaça par M. Chappe (1), qui lui était utile. L'abbé Michon avoue, dans ses Mémoires, qu'il avait sollicité cette place « par inclination. » Au reste, dit-il, M. Chappe est un honnête homme et un avocat de mérite. M. du Perron (Ponsaimpierre) disait de M. Chappe « qu'il était capable de mettre les *Opera sancti Augustini* avec les opéras de Lulli. » L'Académie ne voulut jamais le recevoir. En 1746, la Ville nomma M. Chappe son archiviste, au traitement de 4,000 livres par an, et on sait avec quelle supériorité il dressa l'inventaire, encore conservé, de ses belles Archives. Chappe remplaça le sieur Bezuchet, tombé en démence.

J'ai déjà dit aussi que la bibliothèque Aubert, devenue Bibliothèque de la Ville, s'était enrichie du médailler de M. de Fleurieu et de celui d'Antoine Laisné (2).

---

(1) Louis Chappe de Saint-Marc était receveur des octrois de la Ville en 1715.

Marc-Antoine Chappe, avocat, échevin en 1740, était originaire de Saint-Jean-de-Losne en Bourgogne.

Antoine-Suzanne Chappe de Brion (1774) épousa Scholastique de Lyobard.

(2) Antoine Laisné, né à Paris, en 1668, frère de Mathurin Laisné, mort à Lyon, en 1723, directeur de la Monnaie, fut membre de l'Académie de Lyon et lui laissa son cabinet de médailles. Il mourut à Paris, le 21 octobre 1746.